



FESTIVAL du ROSSIGNOLET

3ème édition

26, 27, 28 Septembre 2025

Appel à projet artistique
pour artistes plasticiens professionnels

Théâtre du Rossignolet
19 rue du Rossignolet, 37600 Loches
theatre.du.rossignolet@hotmail.fr
www.theatredurossignolet.com

Date et heures limites pour la remise des dossiers :

Le 31 Mai 2025 Minuit

Présentation :

A Loches, la rue du Rossignolet est nichée à flanc de coteau, et surplombe la rue Saint-Jacques. On y accède à pied, par un escalier d'un côté, par une pente douce de l'autre. Dans cette rue intime, des habitations, bien sûr, mais aussi un théâtre. Et sa roche, omniprésente, dont on aperçoit les ouvertures, témoins d'un passé plus ou moins lointain.

Le Théâtre [troglo] du Rossignolet s'est établi dans une ancienne habitation troglodytique à Loches ("Ville d'Art et d'Histoire"). C'est aujourd'hui un lieu modulable dévolu à la diffusion de l'art et de la culture, un cocon de pierre qui accueille une programmation éclectique : des expositions, des concerts, du théâtre, des conférences...

L'association Théâtre du Rossignolet organise la 3ème édition du Festival du Rossignolet à Loches (Indre et Loire) les 26, 27 et 28 septembre 2025.

Curieux, promeneurs, amoureux de l'art et du spectacle sont attendus pour débusquer des œuvres conçues sur place par des artistes jouant avec le paysage pour créer une autre vue/vision sur les troglos et leur environnement. Ce projet vaudra être en adéquation avec un festival unique qui fusionne l'art, le théâtre et l'environnement troglodytique afin de créer un dialogue culturel, social et écologique. Situé dans un cadre naturel exceptionnel, ce projet mettra en avant des performances théâtrales immersives et des œuvres d'art inspirées par les formations troglodytiques, tout en sensibilisant le public à la préservation de ces environnements.

Cette manifestation a pour objectifs de :

- Créer un dialogue entre l'art/le théâtre/l'environnement troglodytique
- Rendre l'art accessible à tous.
- Mettre en avant les spécificités du patrimoine local, notamment le cadre unique du théâtre et de sa rue entièrement troglodytique
- Proposer une approche sensible du patrimoine à travers le regard d'artistes contemporains
- Valoriser le patrimoine naturel troglodytique et sensibiliser le public à l'importance de la préservation des sites troglodytiques
- Créer un événement culturel, festif et intergénérationnel
- Permettre la familiarisation des publics aux richesses de leur territoire et faciliter la fréquentation des lieux et événements qui font l'actualité de la culture en région.

Dates et Lieux :

Le Festival du Rossignolet 2025 se déroulera du vendredi 26 Septembre au dimanche 28 Septembre 2025, dans la rue du Rossignolet, dans des jardins privés de la rue et dans le théâtre.

Les sites permettent différentes formes d'installations en plein air :

- Sur la place du début de la rue
- Dans les jardins des habitants tout au long de la rue
(Plan joint en fin de document)

Voici quelques liens pour mieux appréhender le troglodytisme :

Un panorama du troglodytisme dans le monde et de son interprétation contemporaine (catalogue d'une exposition au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, 2020)

[:https://www.calameo.com/read/00731294422810d4dba63](https://www.calameo.com/read/00731294422810d4dba63)

Un bref aperçu du patrimoine troglodytique de Loches

[:https://www.calameo.com/read/00286287020b6fd6280fa](https://www.calameo.com/read/00286287020b6fd6280fa)

Les rapports entre l'art et le troglodytisme :

<https://www.calameo.com/read/002862870237d7c75dd3f>

Conditions générales :

7 projets au maximum, dont 1 avec médiation (emplacement 5) pourront être retenus et seront répartis sur les différents lieux dans la rue du Rossignolet (voir photos en fin de ce document). Les oeuvres pourront être figuratives, abstraites voire surréalistes.

Les oeuvres sont éphémères, et devront être visibles pendant toute la durée de la manifestation programmée. Les artistes doivent tenir compte des contraintes liées au terrain (rue non accessible en voiture) et au patrimoine à proximité (troglos).

Thème :

Le thème pour cette édition est le suivant : ***le minéral transfiguré***.

Les projets présentés devront donc être en lien avec ce thème.

Production des oeuvres :

Les artistes seront accueillis à partir du mercredi 24 Septembre 9h à au plus tard le jeudi 25 Septembre 2025 à 13 h, pour une production « in situ » et originale des oeuvres.

Le projet s'adresse aux artistes professionnels qui exercent dans le domaine du Land Art, de l'Art éphémère et de l'Art environnemental.

Les artistes s'engagent à réaliser une œuvre unique et originale. Si certains éléments auront pu être travaillés ou préparés en amont en atelier, l'œuvre finale doit impérativement être finalisée sur place. Les projets artistiques déjà présentés lors d'autres manifestations ou réalisés entièrement en atelier ne seront pas retenus.

Les artistes s'engagent à respecter le cadre naturel et feront en sorte que les œuvres mettent en valeur l'environnement en fonction de la thématique.

L'artiste se déplacera avec son propre matériel et devra être autonome dans la progression de son travail.

L'artiste devra bien assurer son installation qui tiendra toute la durée de la manifestation.

La création des œuvres débutera le 24 Septembre à 10 h et l'installation finale des œuvres devra être terminée pour vendredi 26 septembre à 13 h.

Chaque artiste doit fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle.

Pérennité de l'œuvre :

L'œuvre réalisée sera présentée le temps de l'événement : les 26, 27 et 28 Septembre 2025.

Le comité d'organisation se donne le droit de retirer une œuvre en rupture avec son aspect initial et ne permettant plus l'accès à son état original ou présentant un danger pour la sécurité des visiteurs.

L'opération de retrait advient après information de l'artiste.

Démontage : à partir du dimanche 28 Septembre 19h jusqu'au plus tard le lundi 29 Septembre à 13h

Présence des artistes :

Les artistes seront accueillis à Loches du 24 Septembre à 9 h jusqu'au dimanche 28 Septembre 2025 à 18 h.

Lors de la journée du 27 Septembre, il sera demandé aux artistes d'accueillir les enfants des classes, afin d'expliquer leurs démarches artistiques.

Durant le week-end du 27 et 28 Septembre, tous les artistes devront être présents sur le site pour accueillir le public et présenter les œuvres.

Des journalistes seront présents durant la préparation et le déroulement du Festival afin de suivre le travail des artistes.

Rémunération :

Le montant de la prestation versée aux artistes est de 500 € (la rémunération sera adaptée en cas de médiation).

Défraiement :

Les frais de déplacement seront remboursés (à l'exclusion des frais de repérage) sur une base de calcul sur le site Viamichelin, avec un maximum de 100 € par artiste.

Les repas seront fournis/pris en charge par l'association du mercredi midi au dimanche midi.

L'hébergement se fera chez l'habitant (nuits et petits déjeuners).

Les frais de création et de déplacement seront versés au plus tard le 30 septembre 2025. Les artistes devront transmettre leurs factures à l'association le plus tôt possible. Pour des besoins d'achats de matériaux virement d'un acompte peut être effectués.

Tout désistement de l'artiste entrainera le remboursement intégral des sommes versées.

Convention :

Une convention liera le théâtre du Rossignolet et l'artiste. Elle précisera les conditions générales de participation (organisation, dates de montage et démontage, transport des oeuvres, assurance). Cette convention sera signée par l'artiste et la présidente de l'association Mme. Gerda Jacobs.

La présence de l'artiste sera obligatoire pendant la durée de l'événement, du 26 au 28 Septembre 2025.

La production artistique exposée reste propriété des artistes. Les droits de reproduction sont acquis par le Festival du Rossignolet pour la durée de l'événement.

La reproduction à usage de communication des oeuvres est acquise par le Festival du Rossignolet, pour la promotion de l'événement, et ce, sans limite de durée ni rémunération complémentaire.

Dossier de candidature :

A retourner par courrier ou par mail avec mention « Festival 2025 » à l'adresse suivante :

Théâtre du Rossignolet
19 rue du Rossignolet
37600 Loches
Mail : theatre.du.rossignolet@hotmail.fr

Le dossier devra être constitué de :

- la fiche d'inscription remplie
- Le justificatif d'inscription à un organisme professionnel (statut et numéro de SIRET).
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
- Un CV relatant le parcours artistique du candidat.
- Le projet de création (dessin, photo, photomontage...) précisant les matériaux utilisés, les dimensions de l'œuvre et la logistique nécessaire à l'installation de l'œuvre.
- La description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le concept du Festival du Rossignolet.
- Tout autre document permettant de cerner la démarche de l'artiste.

Après avoir été sélectionné, un texte de présentation de l'œuvre sera demandé à chaque artiste ainsi qu'une photo de l'artiste (portrait 300dpi).

Date limite d'envoi des dossiers : le 31 Mai 2025

Sélection des oeuvres :

Le jury, composé des membres du bureau de l'association, de personnes du milieu artistique, ainsi que d'habitants de la rue se réunira début mai pour la sélection des projets artistiques.

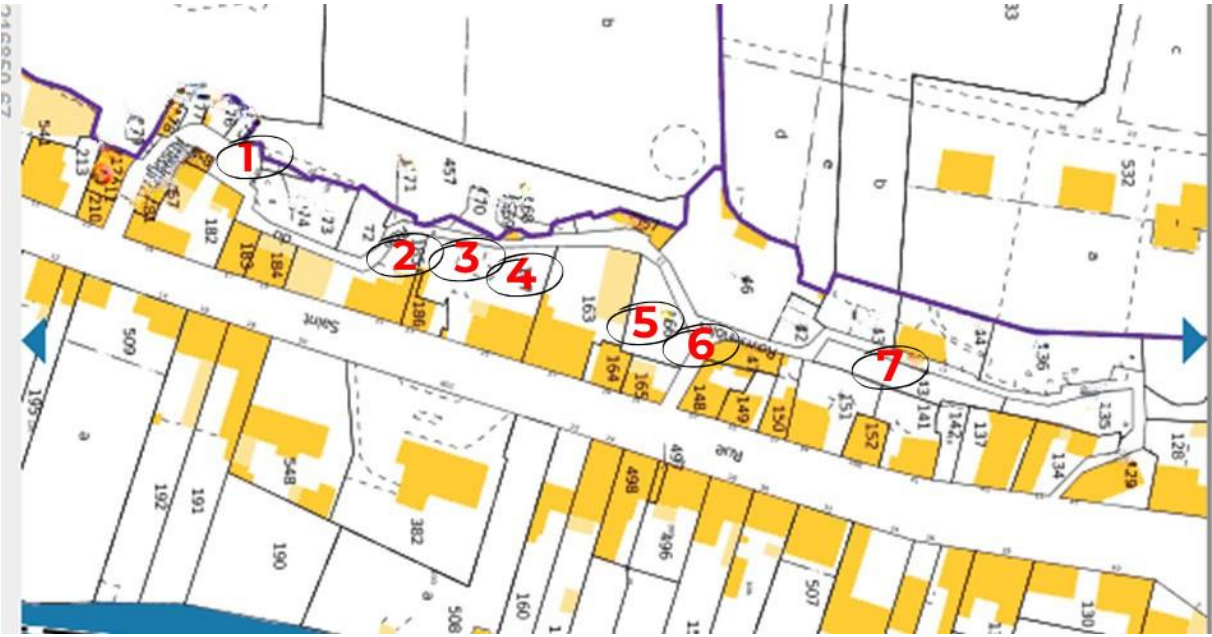
Les artistes seront informés du résultat du comité de sélection le 15 Juin 2025.

Contact :

Gerda Jacobs, tél. 06 22 99 78 23

L'APPEL À PROJET + fiche de candidature EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE L'ORGANISATEUR :
www.theatredurossignolet.com

Plan de la rue avec emplacements :

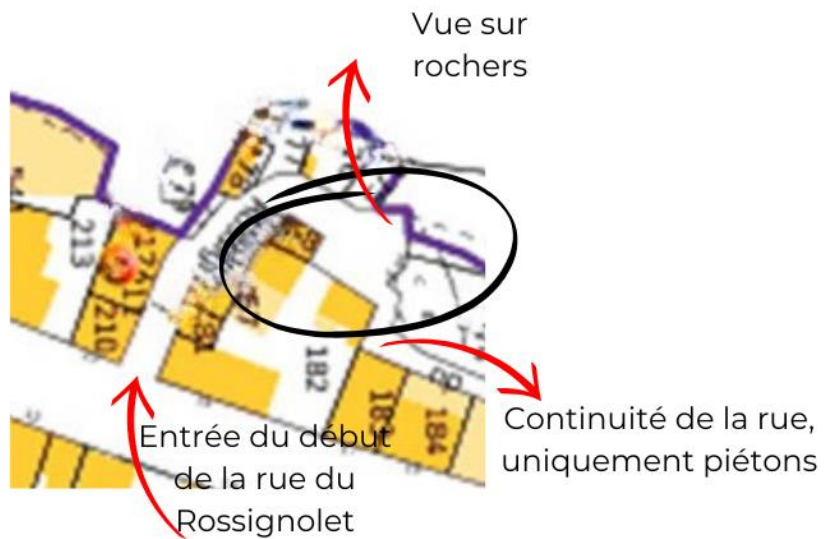


Emplacement 1 : place près de l'entrée de la rue du Rossignolet

Petite place en début de rue.

1

Le projet se trouve sur une sorte de place, après un virage en légère montée. Entourée d'habitations d'un côté, de jardins clôturés et d'un garage de l'autre



On arrive par l'entrée de la rue :

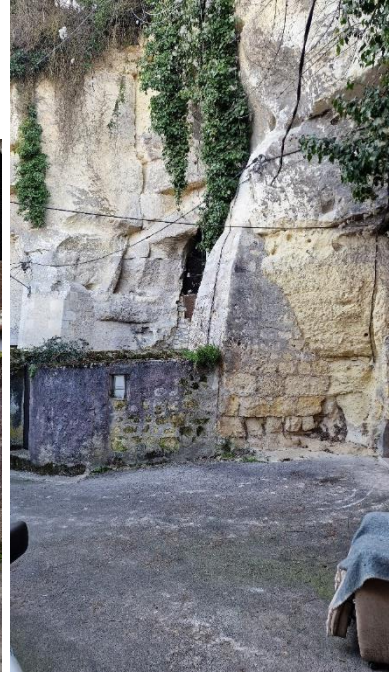


La « place » : Vue en arrivant par l'entrée de la rue



Vue en allant vers l'entrée de la rue :

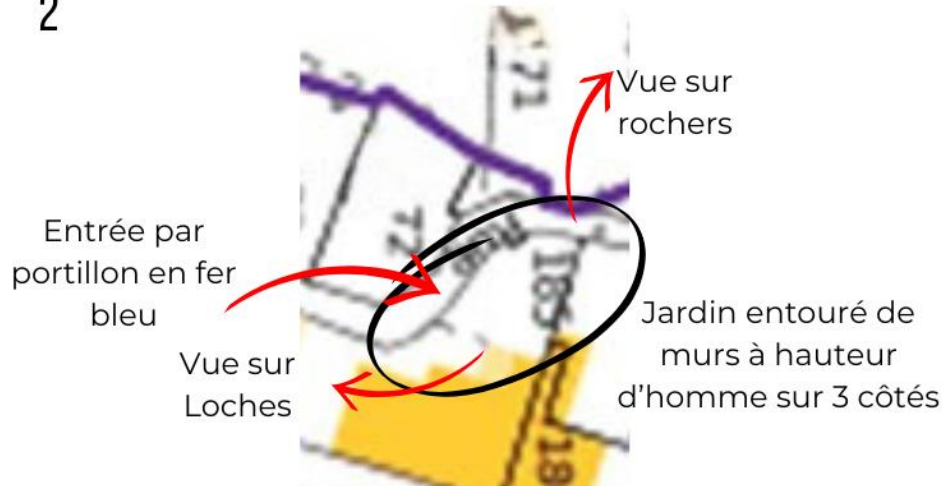




Emplacement 2

Le jardin d'Evelyne et Georges – 36 m²

2



L'entrée et vue dès l'entrée et vers sortie :

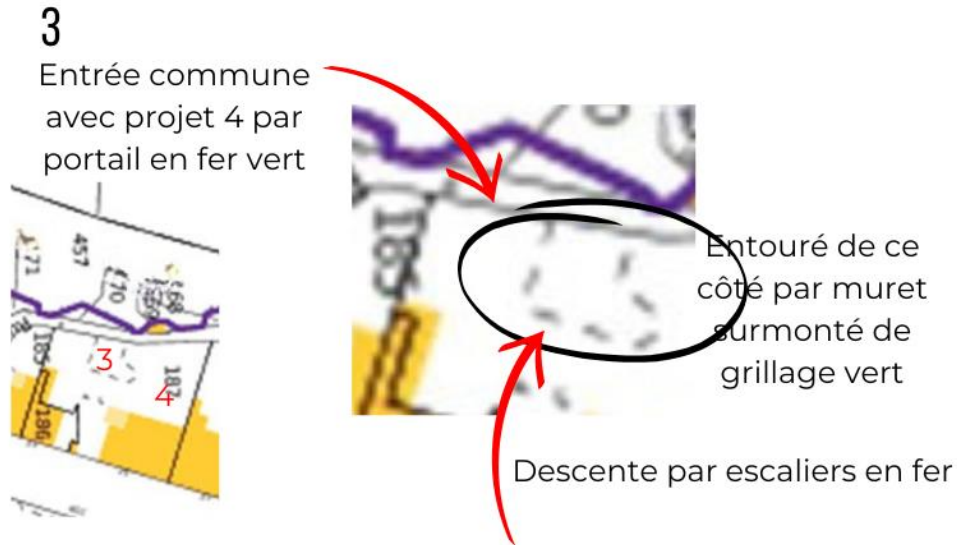


Vues d'en face et ensuite tournant vers la gauche, vers la sortie :



Emplacement 3

Le jardin de Mary France et Daniel – le « gouffre » - 20m² (hors profondeur)



Une fois passé le portillon, le « gouffre » se trouve sur la gauche. On l'aperçoit de suite par-dessus le muret :



En tournant à gauche au bout du muret, se trouve l'escalier pour descendre :





Le « gouffre » est entouré du côté de l'entrée et dans le fond d'un muret bas, surmonté d'un grillage avec un peu de verdure.

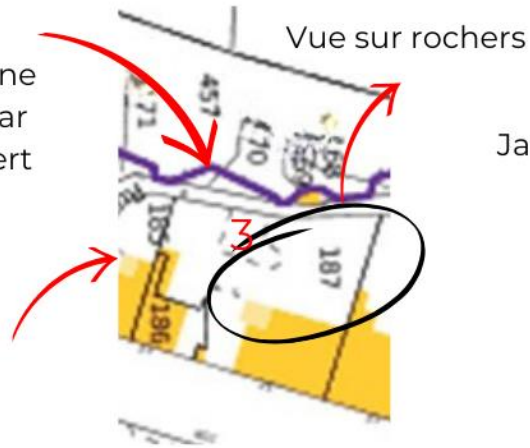


Emplacement 4

Le jardin de Mary France et Daniel – environ 180m²

4

Entrée commune
avec projet 3 par
portail en fer vert



Jardin entouré
de murs

On passe le portillon vert pour entrer dans le jardin. Sur le côté gauche, se trouve projet n° 3. Il faut poursuivre et contourner le « gouffre » et son escalier pour arriver dans la seconde partie du jardin. Jardin entouré de murs avec vue sur rochers





Vue à partir de l'angle en face à droite par rapport à la photo précédente :



Longueur 33m

Du même angle en regardant vers la droite (profondeur 13m) :



En regardant à partir de l'angle sur la droite de la photo précédente :



Emplacement 5

Le jardin de la médiation – 160 m²

5, LIEU MEDIATION

muret d'environ 1 - 1,5 m
de hauteur



muret avec
végétation

fond avec grillage ouvert, vue dégagée

Entrée par un portillon, vue dos au portillon :



Vue à partir du fond du jardin, en direction de l'entrée :



Vue à partir de l'angle droite (à partir du fond du jardin) vers la gauche :



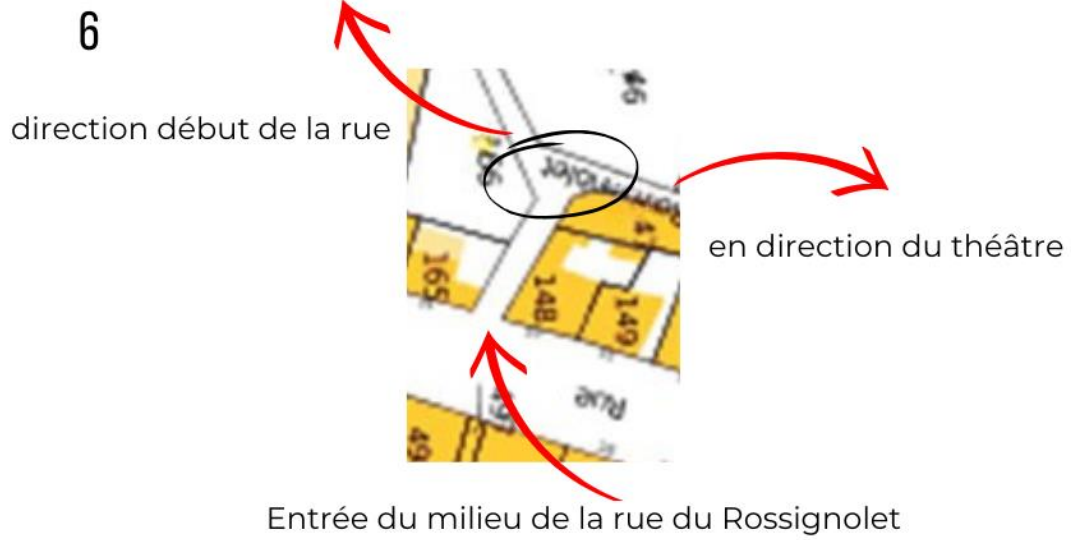
Vue de l'angle gauche (à partir du fond du jardin) vers la droite :



Le jardin est au rez-de-rue au niveau du portillon, et descend légèrement vers le fond. Le fond est nettement plus haut que la rue. Vue vers le fond du jardin à partir de la rue :

Emplacement 6

L'entrée du milieu



La rue est en pente dans les 3 directions !

Vue à partir de la rue St. Jacques :



Vers la droite (vers le théâtre) :

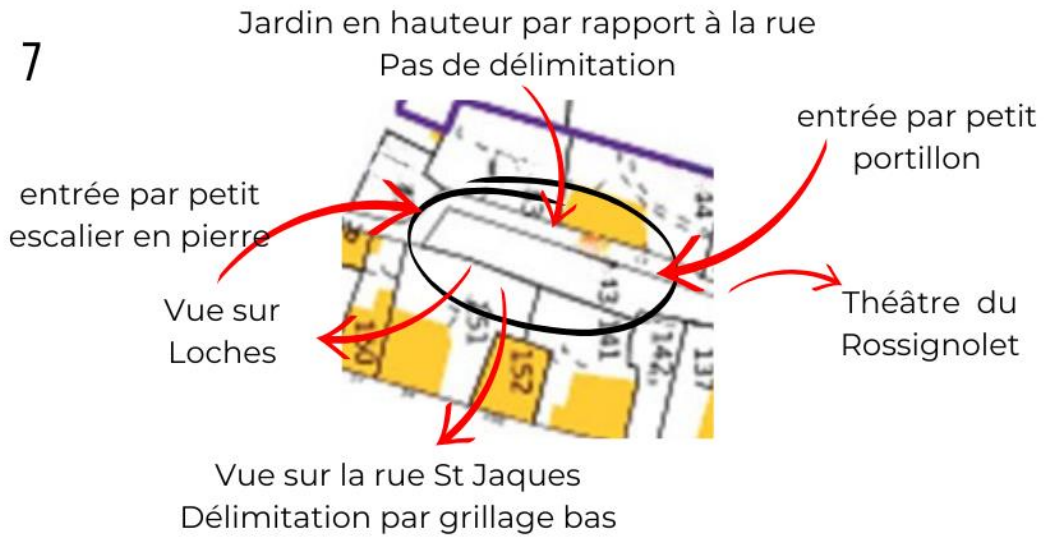


Vers la gauche en venant du théâtre (direction début de la rue) :



Emplacement 7

Le jardin de Leila – 90 m²



Le jardin de Leila se trouve en hauteur par rapport à la rue. On peut entrer par les deux bouts du jardin.

En venant du côté gauche du plan ci-dessus :

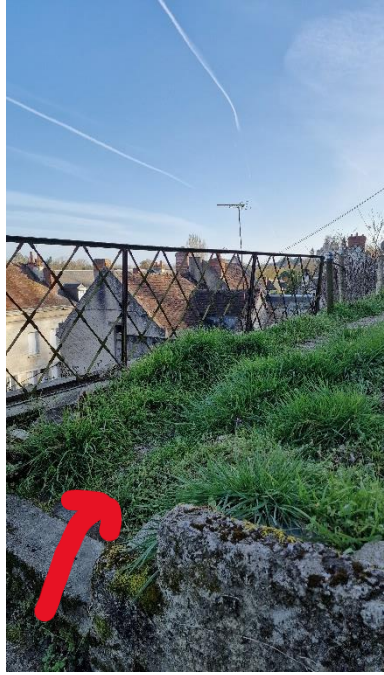




Vue, quand on est monté par l'escalier



Entrée en venant du théâtre du Rossignolet :



vue vers Loches



3ème édition 2025 " Festival du Rossignolet "

Installation dans les jardins privés et dans la rue du Rossignolet, 37600 Loches

Fiche de candidature

A retourner avant le 31 Mai 2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél Fixe : Tél Port :

Courriel :

Site :

FB / IG / LinkedIn :

.....

Choix de l'emplacement (n°) :

En cas de choix emplacement, j'accepte de faire la médiation :

Pièces du dossier à fournir :

- Curriculum Vitae (2p) relatant le parcours artistique
- Le justificatif d'inscription à un organisme professionnel (statut et numéro de SIRET)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Un dossier présentant le travail de l'artiste (photos, schéma, article de presse...) susceptible d'apporter à la commission un aperçu significatif des activités artistiques du candidat.
- Le descriptif synthétique du projet d'exposition avec note d'intention (contenu, forme, dimensions, matériaux utilisés, singularité, axes de médiation) de 5 pages maximum avec visuels ou dessins.
- La description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le concept du Festival du Rossignolet.
- Une fiche technique aussi précise que possible. Les modalités concrètes de mise en œuvre du projet.
- Tous documents pouvant servir à l'appréciation du projet (maquette, photo...)

Date :

Signature :